

# RESTRUCTURATION DU MULTI EQUIPEMENT SAINT-MERRI

16, RUE DU RENARD – 75004 PARIS  
COMMUNICATION ET INFORMATION 12

## **Gestion des nuisances**

Les écoles Saint Merri et Renard étant en fonctionnement pendant la durée de restructuration du multi-équipement Saint-Merri, une réunion pour rendre compte de la co-activité école / chantier se tiendra sur site chaque mois. Elle a pour but de rendre compte de la gestion des nuisances et d'apporter des réponses aux questions éventuelles des directeurs d'écoles, des parents d'élèves et de leurs représentants et des services de la DASCO.

**La prochaine réunion se tiendra le 21 mars 2019.**

## **Avancement des travaux de l'équipement :**

- > SS2 : Les travaux des bains douches sont finalisés.
- > SS1 : Les travaux des vestiaires sont finalisés.
- > RDC : Les travaux de la piscine sont finalisés. Les travaux de l'habillage inox des accueils DASCO et DJS et du mur de l'ascenseur du hall DASCO sont en cours. Les travaux de mise en œuvre des faux-plafonds extérieurs et des luminaires sont en cours.
- > Toiture-terrasse : tous les garde-corps inox ont été révisés pendant les vacances de Noël. Planning des travaux de la présente opération à venir :
- > L'achèvement des travaux est prévu pour le 8 février 2019.
- > Les travaux de l'habillage inox des accueils DASCO et DJS et du mur de l'ascenseur du hall DASCO sont en cours.
- > Les travaux de mise en œuvre des faux-plafonds extérieurs et des luminaires sont en cours. Ces travaux se font en dehors des heures d'entrée et de sortie de l'école. Les directeurs rapportent que ces travaux se passent bien et ne gênent pas le fonctionnement de l'école.
- > Les menuiseries du R+4 seront remplacées à l'été 2019

## **Accueil DASCO :**

- > La banque d'accueil a été découpée par l'entreprise Bouygues.
- > Il est proposé de supprimer l'ouverture de la porte d'entrée de l'école par le bouton commandé depuis l'intérieur. Seul le gardien pourrait ouvrir cette porte depuis sa loge. La CASPE propose que ce fonctionnement soit testé pendant deux semaines.

> Une demande de mise en œuvre de serrure sur la porte d'entrée a été faite. Bouygues doit répondre sur la possibilité technique de cette reprise.

> La DASCO annonce qu'elle envisage de déplacer la porte séparant les halls DJS et DASCO. La maîtrise d'œuvre rappelle les dispositions du projet, notamment au regard de la réglementation feu.

La maîtrise d'œuvre rappelle que le projet validé par les services par les services de la DCPA relève de la construction d'un édifice public d'architecture et qu'à ce titre, il est couvert par les dispositions de la loi sur la propriété individuelle. En conséquence, aucune modification du projet ne peut se faire sans l'accord de son auteur.

> L'éclairage qui était trop faible dans le hall de l'école a été repris. L'éclairage trop fort dans la rampe a été capoté, permettant de réduire son intensité.

### **Remarques diverses :**

> Les devis pour l'ajout de maille en 3 points en toiture terrasse et de la création de la fermeture au R+4 ont été réceptionnés. Ces sujets sont en cours.

> Un devis pour le changement des portes sur pivot du R+1 et pour le branchement du récupérateur d'eau doit être transmis par l'entreprise Bouygues

> La vanne du robinet du 3ème étage a été coupée pour cause de gel.

> Tous les radiateurs qui n'ont pas été remplacés à l'été 2018 dans l'école ne fonctionnent pas. Au R+1, Bouygues indique que les radiateurs fonctionnent sauf celui de la salle des agents qui est relié à la CTA du hall d'entrée, en cours d'installation.

> Les REV sont en attente du téléphone et d'internet pour prendre possession de leurs locaux au R+1 (un rendez-vous avec la DSTI a eu lieu le vendredi 25/01). Le mobilier des REV se trouvent sur la coursive du R+3. Suite à leur déménagement, un point sur les bacs à planter sera fait en présence du maître d'œuvre.

### **Centre de loisirs et dortoir école :**

> Il ne devrait plus y avoir de travaux (pour la présente opération) après le retour des vacances de février, soit à partir du 12 mars. La mairie doit statuer pour une date de réintégration du centre de loisir dans l'école.

> La mairie doit également statuer pour la réouverture du dortoir du R+4, qui n'est plus utilisé. La CASPE est dans l'attente d'un devis pour la création d'une ouverture en façade dans ce dortoir et dans le bureau de la directrice.

Travaux prévus dans l'école en dehors de la présente opération :

> La CASPE a demandé un devis à la SLA pour le changement des sols des rampes extérieures

> Un visiophone va être installé par la CASPE pour l'entrée de l'école

- > Les directeurs demandent la dépose des anciens candélabres de la toiture-terrasse
- > Des travaux se tiendront dans le gymnase, la cuisine de l'école et sur le parvis de l'école dans les mois à venir. Le calendrier de ces opérations n'est pas encore connu par la maîtrise d'œuvre.